

# La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS	
SUISSE	ETRANGER
Un an . . . . . fr. 10.80	Un an . . . . . fr. 26.—
Six mois . . . . . 5.40	Six mois . . . . . 13.—
Trois mois . . . . . 2.70	Trois mois . . . . . 6.50
Un mois . . . . . —.90	

ANNONCES	
La ligne ou son espace . . . . .	10 cent.
Réclames en troisième page . . . . .	25 »
Petites annonces	
Trois insertions . . . . .	75 »

## Parti socialiste

Les Sections du Parti socialiste du canton de Neuchâtel et du Jura bernois sont instamment priées de bien vouloir désigner dans le plus bref délai possible les délégués à la séance extraordinaire qui tiendra à La Chaux-de-Fonds, le dimanche matin, 6 juillet, la Société d'Édition et de Propagande socialiste, avec l'ordre du jour suivant:

1. Propositions des Sections relatives à la Rédaction et à l'Administration de notre organe officiel, «La Sentinelle».
2. Organisation de la propagande.
3. Divers.

Le Comité du journal.

## M. E. BOUTROUX

L'ILLUSTRE PHILOSOPHE

va présider un congrès religieux destiné à concilier la science et la foi

Vers le 20 juillet aura lieu à Paris un congrès dont la portée n'échappera à aucun esprit réfléchi. Un grand nombre de représentants des diverses religions et des principales écoles de philosophie se rencontreront pour s'entretenir librement de tout ce qui concerne le progrès religieux dans sa forme la plus large.

Le congrès se tiendra sous la présidence d'un des plus hauts penseurs dont s'honore la philosophie française, M. Emile Boutroux, de l'Académie française. Parmi les présidents d'honneur, on peut citer, entre beaucoup: le professeur Troeltsch, de Heidelberg, une des illustrations de la théologie allemande; le rabbin César Seligmann, de Francfort; sir Richard Stapley, de Londres; le pundit Sivenath Sastri, de Calcutta; Sant Altar Singh, de la communauté sikh de Penjab; des représentants autorisés des bouddhistes de Ceylan et de Chine et des mahométans de Tokio; enfin le chef des béhaïstes persans, Abdul Béha. De nombreux délégués orientaux prendront part au congrès, où d'autre part M. Edouard Schuré sera convié à représenter l'ésotérisme théosophique.

Le but de cette initiative est de mettre en présence d'une part des ecclésiastiques ou théologiens chrétiens ou non chrétiens, respectueux des droits de la pensée libre, et d'autre part des philosophes respectueux du sentiment religieux.

«Le congrès, lisons-nous dans le manifeste, n'impose ou n'exclut aucun «credo». Il aspire seulement à grouper, pour une action plus efficace, tous ceux qui, au milieu de la diversité des formules religieuses, éprouvent un même et ardent besoin de rénovation spirituelle, une même faim et soif de justice et d'amour, de fraternité humaine et de mutuel respect.»

M. Emile Boutroux a précisé le but et le caractère des débats ainsi:

«J'ai été heureux, a-t-il dit à un de nos confrères, de m'associer à une initiative qui peut amener un rapprochement entre les hommes sincères et tolérants attachés spécialement à une Eglise et les philosophes qui se placent au point de vue de la raison. Je tâcherai de montrer, dans mon discours, qu'il n'y a aucune incompatibilité entre les principes religieux et les fondements de la philosophie et qu'en particulier, sur le terrain de la morale, il est parfaitement possible de réaliser un accord, je ne dis pas entre les détails des dogmes religieux et de la philosophie, mais entre le véritable esprit religieux et l'esprit philosophique. De tels échanges de vues sont faits pour atténuer les chocs qui se produisent entre les diverses opinions dans nos sociétés contemporaines. Je ne me contenterai pas de la tolérance banale: le fait de supporter l'opinion d'autrui n'est pas suffisant, il faut se respecter, se comprendre et s'estimer pour faire régner la paix. Il est nécessaire que chacun étudie avec conscience et sympathie les opinions qui diffèrent de la sienne: c'est là le seul fondement de la véritable tolérance, qui n'est pas seulement une patience provisoire, mais une intelligence appuyée sur un examen sérieux.»

La philosophie trait d'union entre la religion et la science

«La philosophie est naturellement destinée à servir de trait d'union entre la religion et la science. Son but est la conciliation obtenue par l'étude des rapports entre les choses. Elle rapproche la science de la religion, pourvu que la religion soit respectueuse de la pensée, et que la science ne

s'applique pas exclusivement aux phénomènes artificiellement détachés des réalités vivantes. Que de contradictions apparentes peuvent être aplanies, si les hommes réfléchissent! La recherche des rapports entre les divers ordres de connaissances en agrandissant l'intelligence, fait apparaître la parenté d'opinions qui semblaient s'exclure. En particulier, elle fortifie le lien entre le passé et l'avenir. Quand Victor Hugo a dit: «Ceci tuera cela», il a manqué de philosophie. L'avenir ne tue pas le passé; il en sort logiquement et s'appuie sur lui. C'est la fonction de la philosophie de discerner entre les éléments périssables des opinions et des civilisations passées et ceux qui, au contraire, sont de nature à féconder et à fortifier l'évolution future.

» De même que chez l'individu, les qualités de la jeunesse et celles de la vieillesse doivent s'unir autant que possible pour former un homme complet, de même le passé et l'avenir doivent collaborer dans le progrès des collectivités. Il faut savoir joindre le courage, l'adresse et l'esprit d'entreprise, qui sont les attributs de la jeunesse, à la circonspection et à la solidité du jugement qui appartiennent à la vieillesse. Ainsi l'esprit philosophique harmonise des choses que l'on pouvait croire ennemies et incompatibles, comme la science et la religion. C'est dans le sens de cette harmonie supérieure que j'essaierai d'orienter les travaux de notre congrès.»

## Une révocation

### Ce que dit Paul Passy

M. Paul Passy a fait à un de nos confrères les déclarations suivantes:

Je ne pouvais manifester une trop grande surprise en apprenant que j'étais relevé de mes fonctions. Je savais en écrivant mon article les rigueurs auxquelles je m'exposais. Si j'ai formulé des appréciations contraires au projet de loi gouvernemental, si j'ai envisagé la désertion en masse comme l'un des moyens pénibles, douloureux, certes, mais possibles de protestation contre la loi criminelle, croyez bien que j'avais entrevu les conséquences de mes paroles.

Je n'ai donc pas en me plaçant au point de vue exclusif de la procédure suivie par M. Barthou, à critiquer la mesure prise non plus que la forme sous laquelle ma révocation a été prononcée.

Maitre de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, depuis 1894, directeur adjoint, j'avais songé, un moment, à démissionner. Mon état de santé ne me permettait pas d'exercer mes fonctions avec toute l'activité que j'aurais voulu déployer. Et je regrette encore que ma longue convalescence me retienne loin du champ de bataille où d'autres luttent si courageusement.

Il ne me restait que la possibilité d'écrire ce que je crois être la vérité, d'exprimer les convictions que je nourris et de les faire connaître. C'est dans une revue modeste, presque ignorée, l'«Espoir du Monde» que j'ai formulé contre la loi de trois ans les critiques et les attaques qui m'ont attiré la sanction ministérielle. Mais les lignes où je traduisais ma réprobation contre la loi criminelle n'auraient peut-être pas été connues de nombreux lecteurs si elles n'avaient été reproduites par ailleurs.

Je suis frappé pour avoir écrit ce que je pensais. Je ne proteste pas. Mais je garde, malgré tout, cette opinion que tout citoyen doit avoir le courage et devrait avoir le droit absolu de dire, d'écrire ce que lui dicte sa conscience.

Autant je me serais gardé, dans l'exercice même de mes fonctions, non pas même d'analyser, mais simplement de signaler un projet de loi ou un texte législatif adopté par le Parlement, autant j'affirme que l'on est libre de penser et de faire connaître ce que l'on pense, car, en dehors de ses fonctions, le fonctionnaire redevient citoyen et, comme tel, libre de proclamer ses opinions.

Nous luttons depuis des années pour obtenir ce droit qui devrait être reconnu pour tous sans distinction. Mais je crois bien que pour l'avoir il faudra l'arracher à la classe bourgeoise.

En terminant l'entretien, M. Paul Passy ajoute qu'il n'envisage pas la possibilité d'un recours quelconque contre la mesure dont il est frappé. On a parlé du Conseil d'Etat: on a également mis en avant la Ligue des Droits de l'Homme. Mais de tout cela le professeur ne veut point se préoccuper.

## Du haut de Sirius...

*L'histoire, par elle seule, est une science plate, morne et morte: il se dégage de ses pages un relent de tombeau ou de loge de pipelette, ce qui revient souvent au même. Ainsi que son nom l'indique, elle «raconte», elle dit ce qu'elle sait, et même ce qu'elle ne sait pas: l'auteur prend souvent ses haines, ses désirs pour des réalités.*

*Le philosophe Malebranche songeait sans doute à ce genre d'auteurs lorsqu'il les stigmatisait ainsi: «...Ce n'est qu'un historien!»*

*Avec quelle indignation, s'il existait encore, n'eût-il pas jeté cette expression cinglante à M. E. Lavisse, professeur à la Sorbonne!... M. Lavisse ne l'a pas toujours méritée, certes: il a donné autrefois des travaux d'une grande envergure... Mais comment s'est-il oublié à glisser dans son nouveau volume d'Histoire de France, à l'usage des écoles primaires, cette phrase d'une bassesse stupéfiante:*

*«Les Allemands sont un peuple très orgueilleux. Ils cherchent toutes les occasions de nous faire du mal»...?*

*Des milliers et des milliers d'enfants sont exposés à recevoir cet enseignement haineux; — le chauvinisme a-t-il donc trouvé parmi les membres de la noble et indépendante Université française un laquais?*

*N'est-il pas suffisant, hélas! qu'on enseigne la haine des peuples dans les casernes?... Les écoles sont-elles les antichambres de l'armée?...*

*Il serait criminel de voir déjà dans l'enfant la chair à canon future;... de la chair sur laquelle il faut se hâter de poser l'empreinte chauvine, cette empreinte qui désagrège les molécules cérébrales et qui conduit à la pire des folies.*

*Oh! non, — l'histoire ne doit pas faire œuvre de mort; elle doit être, comme l'a exposé Michelet en des pages géniales, une puissance vivifiante, une «Résurrection». Elle ne flaire pas, semblable aux hyènes, les charniers; elle pleure sur les cadavres humains; elle travaille pour le salut et pour la résurrection des peuples. Alors, ainsi conçue elle est admirable: elle constitue moins le livre macabre des haines du passé, que le livre d'amour de l'avenir...»*

*Oui, M. Lavisse, on n'est pas un grand historien lorsqu'on ne se sent pas le cœur et le talent d'écrire, comme Michelet, une Bible de l'Humanité...*

LOUIS ROYA.

## LES AFFAIRES D'ORIENT

### Nouveaux combats

On communique de source officielle la dépêche suivante de Salonique:

L'armée bulgare a commencé une attaque contre les forces grecques et serbes dans la région occupée par les Serbes au-delà de la ligne fixée par le protocole. L'armée bulgare a avancé vers Letzikowo, Bogdanitza et Guwgueli. L'armée bulgare a dépassé également la ligne fixée par le protocole greco-bulgare près de Panheyon, et marche sur Ellevthera. La colonne grecque qui se trouve à Ellevthera est isolée. Un détachement grec qui était dans la vallée de Mousteni, attaqué, a reculé vers Zaghosi.

En ce qui concerne la compagnie d'Ellevthera on n'a pas d'autres renseignements sinon que 20 coups de canon ont été tirés contre Ellevthera avant-hier à 6 h. 30 du soir. Le matin à 4 heures la canonnade a été entendue au nord de Bogdantzo sur la rive gauche du Vardar. Trois régiments bulgares qui étaient à Doiran ont attaqué les avant-postes serbes sur la rive gauche du Letzikowo.

L'artillerie bulgare a canonné les fortifications sur les rives du fleuve Letzikowo et sur la rive gauche du Drin. Hier matin, à 5 heures, le poste grec placé au kilomètre 12 de Karasouli à Kilimbra, a été attaqué. A 7 h. 45, un bataillon bulgare a attaqué le poste grec de Nigrata. A 8 h. 50, l'armée grecque s'est avancée vers les lignes de Bagonitza.

### L'impression à Athènes

L'attaque des Bulgares semble sans importance sérieuse. Dans les cercles compétents on considère l'attaque des Bulgares contre les fronts grec et serbe comme préméditée. Le gouvernement grec a fait les démarches nécessaires pour sauvegarder la sécurité des pays conquis. Toutefois il n'existe aucune information officielle relative

à la déclaration de la guerre du côté de la Bulgarie. Le conseil des ministres a décidé d'adresser une protestation énergique à Sofia en raison de la nouvelle violation du protocole de démarcation. L'opinion publique est extrêmement indignée contre les Bulgares.

## Echos de partout

### Une intéressante exposition des syndicats allemands.

D'après les statistiques officielles, il y a eu, en 1911, en Allemagne, 716,584 accidents du travail, dont 9443 suivis de morts. Ces chiffres expliquent l'importance qu'a, pour les syndicats allemands, leur participation à l'exposition universelle d'architecture qui vient de s'ouvrir à Leipzig.

Invités par la direction à prendre part à cette exposition, la Commission générale des syndicats allemands a fait bâtir un édifice où il est théoriquement et pratiquement démontré comment les accidents du travail du bâtiment peuvent être évités si les patrons s'en donnaient toujours la peine.

Située au milieu de l'exposition et occupant une superficie de 600 mètres carrés, la maison des syndicats porte une grande enseigne: «Protection des ouvriers du bâtiment» (Bauarbeiterschutz). Il a une hauteur de 16 mètres, trois étages et est flanquée d'une tour de 24 mètres de hauteur. Elle est entourée de baraques et de kiosques devant servir de refuge ou d'ateliers aux tailleurs de pierre, etc. Le bâtiment a coûté environ 75,000 francs.

Vue de dehors, la maison représente un édifice près d'être achevé. Un seul côté de la maison est bâti entièrement. Aux autres côtés pendent des échafaudages «modèles» de tous les corps de métiers du bâtiment. D'un côté de la maison, les fondations sont encore à nu pour montrer comment on doit protéger les terrassiers contre un éboulement. Tout près de là, un ascenseur mécanique monte et descend les matériaux de bâtisse, évitant ainsi le travail humain. Cet ascenseur est entouré de moyens modernes de protection, évitant les accidents. Pour les couvreurs, il y a aussi une exposition d'appareil protecteur contre les chutes.

Tous les corps de métier du bâtiment sont représentés dans cette construction et les moyens de protection servent à montrer que ce que les syndicats réclament pour assurer la sécurité des ouvriers n'est pas impraticable.

Le comité directeur des syndicats allemands se montre très satisfait du résultat de cette exposition, car elle obligera des centaines de milliers de personnes qui, jusqu'à présent avaient été indifférentes à la protection du travailleur, à s'intéresser à cette grave question.

### L'héroïque dévouement d'une institutrice.

Il y a quelques jours, Mme Boudron, institutrice à Saint-Eloi de Gy, était en promenade avec sa famille, sur la route de Bourges, aux environs de la ferme de la Croix-Blanche, lorsqu'elle entendit des cris perçants. Elle courut et trouva une femme affolée tenant dans ses bras une fillette de quatre ans, qui venait d'être mordue au mollet par un serpent. Sans hésitation, l'institutrice, après avoir ligaturé la jambe au-dessus des piqûres, suça longuement la plaie, risquant ainsi sa vie pour sauver celle de l'enfant.

Le médecin, appelé peu après, constata que la fillette était hors de danger, grâce au dévouement de l'institutrice.

### Les chercheurs d'idéal.

Une société vient de se fonder, sous la présidence de notre confrère Jules Bois, «pour la réalisation d'un idéal supérieur dans l'art, les lettres et la pensée».

La Société Idéaliste, tel est le nom de ce nouveau groupement auquel nous souhaitons sincèrement de remplir, même partiellement, son vaste programme.

### Mot de la fin.

A l'hôtel:  
La bonne. — Il est 9 h. 30, Monsieur.  
Le voyageur. — Comment, pourquoi ne me l'avez-vous pas dit plus tôt?  
La bonne. — Parce qu'il n'était pas encore 9 h. 30...

Ouvriers, soutenez tous la «Sentinelle», le journal qui défend vos intérêts.

**Les faits du jour**

**Les suffragistes tentent d'enlever d'assaut la demeure de M. Asquith et agissent partout**

Miss Sylvia Panckurst, à la tête d'une centaine de suffragistes, hommes et femmes, brandissant la bannière du parti de la Ligue sociale et politique des femmes, a tenté dimanche de prendre d'assaut la résidence du premier ministre dans Downing Street. Deux cents policemen arrivèrent de Scotland Yard au pas de course. Une véritable bataille s'engagea au cours de laquelle cinq hommes furent arrêtés. Suffragistes et antisuffragistes en vinrent ainsi aux mains. Il y eut plusieurs blessés. Une heure après la bataille, Downing Street avait repris son aspect habituel.

La gare de Leuchars, en Ecosse, a été détruite lundi matin par un incendie. On a retrouvé dans le voisinage des papiers suffragistes.

Une dépêche de Glasgow annonce qu'un incendie a détruit le château de Ballikirk, près de Balfour, qui était inhabité et dont la construction avait coûté 100,000 livres sterling.

**Au Reichstag**

**La loi militaire allemande a été adoptée hier matin**

Le Reichstag a voté hier le projet de loi militaire sans débat.

Les socialistes, les Polonais et les Alsaciens-Lorrains ont voté contre.

Le Reichstag se sépare ayant donné à l'Allemagne une armée de 850,000 hommes et ayant imposé au peuple allemand 2 milliards et demi d'impôts.

De l'avis des nombreux députés de divers partis, interrogés dans les couloirs du Reichstag, la nouvelle loi militaire est généralement impopulaire dans le pays parce que le gouvernement n'en a pas justifié sérieusement la nécessité.

**Comment on peine et meurt parfois pour trois francs par jour**

**La tragique existence des ouvriers des salines**

A Salies-de-Béarn, il y a quelques jours, un ouvrier, Charles Sallenave, travaillait la nuit aux Salines. Il avait travaillé toutes les nuits de la semaine précédente et il veillait encore pour remplacer un camarade. Il était seul; le personnel de l'usine, diminué par des départs volontaires et des renvois, n'avait pas été complété. Sallenave était accablé de besogne et de fatigue; il était enfermé à clef près de l'énorme poêle où bouillait l'eau salée, car la Régie exige que les ouvriers travaillent enfermés pour prévenir tout détournement de sel. Son outil lui échappa, il se pencha pour le rattraper, glissa, tomba dans l'eau bouillante. Il hurla, nul n'entendit ses cris. Par un effort d'énergie désespérée, il parvint à se glisser hors de la chaudière ardente et il roula sur le sol. Il y resta longtemps. Puis le chauffeur, qui, à l'étagé inférieur, alimentait sans relâche le foyer, perçut des gémissements; il accourut, brisa la vitre scellée qui abrite la clef, délivra le malheureux et courut chercher du secours. Il fallut aller loin et courir longtemps. Ce temps durant, l'ébouillantage se tordait sur la terre en se lamentant. Enfin, on trouva une voiture, un brancard, on porta Sallenave dans sa maison, on coupa ses vêtements, mais, par ce moyen même, on ne parvint pas à le dévêtir, «avec chaque pièce du tricot ou du pantalon, nous écrit notre excellent camarade Louis Listrat, secrétaire du groupe socialiste salisien, de qui nous tenons ces détails, venait un lambeau de chair». L'agonie de l'ouvrier dura quarante

heures. Elle fut indescriptible. Et la Mort vint enfin l'apaiser.

Ce drame attire l'attention sur le travail des ouvriers des salins; sur les invraisemblables conditions imposées.

**La „pêche“ du sel**

Des canalisations amènent l'eau salée, pompée à grande distance, aux bassins des salines. Elle passe de là dans les chaudières ou poêles. Ce sont des carapaces longues de quinze mètres, larges de cinq et profondes de 1 m. 70. Elles sont chauffées à la base par un foyer qu'un chauffeur alimente de bois ou de houille. Les panneaux de la carapace sont mobiles; les ouvriers armés de longues fourches à dents plates et larges, qu'ils appellent des «pêches», soulèvent alternativement les panneaux et plongent leur outil dans l'eau bouillante; l'eau fuit entre les dents de la pêche, le sel demeure. Ils l'empilent; quand l'eau s'est égouttée, on charge le sel sur des wagonnets pour le monter aux magasins.

**Dans la chaudière**

Droit au-dessus du foyer, dans le bâtis supérieur de la poêle, se trouve une petite porte que les ouvriers appellent «la porte d'enfer». Ils doivent la franchir tous les trois jours — et plus souvent à certains moments — pour pénétrer dans la chaudière. Car il se forme dans la poêle une «croûte», un dépôt insoluble, fait de sel et de calcaire, qu'il faut briser à coups de barre. L'homme se met à nu, il entre et s'accroupit sur une plateforme de fer qui glisse sur deux rails, il s'appuie d'une main à une rampe qui encercle la chaudière et de l'autre main il frappe de toutes ses forces. Il ne peut séjourner que quelques minutes en cette étuve où la température atteint 80°; il sort suffoqué et rentre après avoir repris haleine.

Le sel égoutté est déversé dans les magasins: ce sont de grandes chambres cloisonnées reliées entre elles, à leur partie supérieure, par des chemins qui portent les rails d'un Decauville. Des hommes poussent les wagonnets chargés. Pas de rampes ni de gardes-fous: chaque jour des ouvriers glissent sur le parquet mouillé par la vapeur d'eau et tombent du haut des passages.

Toutes les fenêtres sont grillagées, pour empêcher la sortie clandestine du sel. Le travail est ininterrompu; nous l'avons dit les hommes sont enfermés la nuit et c'est depuis peu de temps qu'en brisant un carreau ils peuvent, en cas de danger, se procurer la clef de sortie; avant le dernier accident le chauffeur, séparé d'eux par un épais plancher, pouvait seul les délivrer du dehors. Qu'on imagine leur situation en cas d'incendie! Les usines ne possèdent aucun matériel de secours, pas de pharmacie d'urgence, pas même une civière, rien.

**Leurs salaires**

Les femmes sont employées au transport des sacs de sel: toute la journée, elles portent sur leurs bras et leurs épaules des fardeaux de vingt kilos (deux sacs à la fois, c'est la règle). Elles gagnent trente sous.

Et les hommes? Ils font douze heures, une semaine de jour et une semaine de nuit et ils reçoivent trois francs. Oui, pour pratiquer douze heures durant la «pêche du sel» dans une atmosphère étouffante et risquer la chute dans l'eau en ébullition, pour pénétrer dans la chaudière, pour travailler la nuit, on leur donne trois francs! Et encore leur fallut-il faire deux grèves pour obtenir ce salaire qui était naguère de deux francs cinquante!

Quant à l'exploitation des salines c'est «une excellente affaire». Le sel se vend, en gros, 16 fr. 20 les cent kilos. Il revient à 2 fr. 75, il est frappé 9 fr. 50 de droits, soit 12 fr. 25 au total. L'usine des Salies-de-Béarn produit 4500 tonnes par an, soit un bénéfice net de 180,000 francs auquel s'ajoute le bénéfice de tous les sous-produits

(eaux-mères pour parfumerie, sels secs, cendres salées pour bains, etc., etc.).

Mais Charles Sallenave, qui mourut brûlé vif gagnait trois francs par jour et l'ouvrier qui l'a remplacé ne gagne pas davantage!

L.-M. BONNEFF.

**NOUVELLES SUISSES**

**Les tziganes.** — Le département fédéral de justice et police adresse une circulaire aux directeurs de police des cantons leur annonçant que les tziganes du sexe masculin appréhendés en Suisse seront maintenus dorénavant en détention préventive à la colonie pénitentiaire de Witzwil, jusqu'à leur identification.

**Le chemin de fer de la Furka.** — Dimanche dernier ont eu lieu les essais avec la première machine du chemin de fer de la Furka. Dans dix jours on établira la crémaillère. Il y a actuellement sur place deux machines venant de Winterthour.

—o—

**ST-GALL.** — *Les rentes des travailleurs.* — Lundi matin, à la gare de Flavil, un jeune conducteur nommé Meier, célibataire, a été pris entre les tampons de deux wagons de marchandises et a eu le thorax défoncé. La mort a été instantanée.

**GLARIS.** — *Electrocuté.* — Un jeune homme âgé de 17 ans, nommé Hefty, a touché une conduite électrique qui se trouvait non loin de la maison où il habitait. Il a été électrocuté. Sa petite sœur qui a voulu lui porter secours a été grièvement blessée.

**ETRANGER**

**L'athlète Apollon blessé dans un exercice de force**

On mande de Vichy:

Le champion de force bien connu Apollon, faisait aux arènes un périlleux exercice consistant à retenir par des chaînes attachées à ses bras deux autos allant en sens inverse l'une de l'autre.

Une première fois l'exercice réussit parfaitement mais Apollon ayant voulu le renouveler, fut entraîné par une des voitures. La foule poussa un cri d'horreur. Apollon fut relevé baignant dans son sang. Il avait plusieurs muscles du côté droit de la poitrine déchirés. Le malheureux athlète a été transporté à son hôtel dans un état grave.

**Effondrement d'une rue à Madrid**

Le sous-sol de la rue des Ambayadores s'est effondré dimanche au passage d'une machine à vapeur pesant dix tonnes qui, conduite par deux chauffeurs, se dirigeait sur sa remise. La voiture et les chauffeurs ont été précipités dans un trou de dix mètres de profondeur. Le sol menace de s'ouvrir sur toute la longueur de la rue. Les travaux de sauvetage n'ont pu commencer que lundi. Un mécanicien est pris sous la machine. Son camarade a été emporté par les eaux résiduelles des égouts voisins. On ne pourra retirer la machine avant une dizaine de jours. L'installation de treuils est rendue difficile par le manque de résistance du terrain.

**La chaleur au Portugal**

Dix-huit incendies se sont déclarés à Lisbonne durant les dernières 24 heures, par suite de la grande chaleur. Les pertes s'élèvent à plusieurs millions. L'eau commence à manquer pour les services municipaux. Les fontaines de certains quartiers sont asséchées par la foule.

Cela n'arrivera jamais à La Chaux-de-Fonds!

**Les cultuelles au Portugal**

Selon les journaux, les associations cultuelles ont fait célébrer dimanche par deux prêtres leurs premières messes dans les églises de Sao Vincente et de Gracia à Lisbonne. Des catholiques se trouvaient postés aux portes dans le but de prévenir leurs coréligionnaires que ces églises et ces prêtres étaient interdits. Il en est résulté des disputes entre catholiques et partisans des cultuelles. Les autorités ont fait procéder à quelques arrestations, qui n'ont pas été maintenues.

**Chronique régionale**

**PORRENTROY.** — L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain une vigoureuse réponse d'Argus au «Peuple».

**Canton de Neuchâtel**

**Au Jura-Neuchâtelois.** — Dès aujourd'hui, 1er juillet, le chemin de fer du Jura-Neuchâtelois n'existe plus; la ligne de Neuchâtel au Col-des-Roches sera l'un des tronçons du grand réseau des chemins de fer fédéraux.

Les employés du Jura-Neuchâtelois ont été avisés de leur changement de situation par une circulaire de M. Dinkelmann, président de la direction générale des C. F. F. Ils deviennent des fonctionnaires fédéraux.

**NEUCHÂTEL.** — *Téléphone public.* — La station public de téléphone installée au nouveau pavillon des tramways, à la Place Pury, est mise dès aujourd'hui 1er juillet à la disposition du public.

La station est entièrement automatique et est construite tant pour le service local que pour le service interurbain.

**SAINT-SULPICE.** — *Chute mortelle.* — Dimanche après-midi deux personnes de St-Sulpice faisaient une promenade dans la tagne. Elles s'aventurèrent au Rondel, imposant bloc de roches qui surplombe la ligne du chemin de fer Neuchâtel-Pontarlier.

A un moment donné, M. Colomb, ouvrier à la fabrique de pâte de bois, âgé de 38 ans, se trouva dans l'impossibilité d'avancer ni de reculer. Son ami, incapable de lui porter secours remonta pour chercher de l'aide, mais M. Colomb, qui était pris de vertige, perdait l'équilibre et tombait de roche en roche jusqu'à la ligne du chemin de fer, faisant une dégringolade de 60 à 70 mètres. Relevé avec de nombreuses blessures, il a été immédiatement transporté à l'Hôpital de Couvet. Sa vie est en danger.

**CHRONIQUE ASTRONOMIQUE**

**Le ciel en juillet 1913**

Le Soleil, autour duquel gravitent les huit planètes principales et les huit cents planètes, a atteint le 22 juin son point le plus septentrional. Il se rapproche maintenant de l'équateur céleste: les jours diminuent.

*Mercury* est rarement visible, car elle est très voisine du Soleil. On peut essayer de l'observer le soir du 7 juillet, à l'ouest.

*Vénus* est admirable; elle brille le matin dès 2 h. 20 dans la constellation du Taureau.

*Mars* est visible le matin.

*Jupiter*, magnifique, se lève vers 10 heures au sud-est.

*Saturne* peut s'observer le matin dans le Taureau.

*Uranus* et *Neptune* sont deux lointaines planètes qui tournent lentement autour du Soleil, l'une en 84 ans, l'autre en 165 ans. La première, dans le Capricorne, est visible

**Le Martyre d'une Mère**

PAR

JEAN ROCHON

(Suite)

— Dites-moi, mon ami, j'ai lu dans le temps une assez singulière aventure arrivée au comte de Praslong... dans un château de Fléchières...

Est-ce bien de celui-ci qu'il s'agit? Baptiste eut un clignement d'yeux qui prouvait qu'il en savait long sur l'aventure à laquelle Felodas faisait allusion.

— C'est bien ici, en effet, que l'affaire a eu lieu... M. de Praslong a séjourné quelques mois au château.

— Est-ce qu'il n'avait pas séquestré sa femme? — Si...

Ah! c'était un rude gaillard, ajouta le rustre avec admiration.

Sans un méchant gamin... une espèce de va-nu-pieds... qu'une folle du village avait recueilli par charité... la comtesse était dans le sac.

Soit sous un pressentiment, soit sous l'influence d'un ricochet subtil de policier, Felodias dressa l'oreille: l'image de Lulu, ful-

gurante comme l'éclair, venait de passer devant ses yeux.

Il feignit un étonnement profond, et dans un hochement de tête:

— Ah! par exemple... très drôle!... très drôle!...

Alors, c'est ce méchant gamin qui a délivré la comtesse?

— C'est-à-dire qu'il a ramassé le billet qu'elle lui avait lancé...

Le billet a fait du bruit dans le pays comme Monsieur s'en doute... et le Parquet a été prévenu.

— Hé! Hé! pour un gamin de village, le tour n'était pas mal joué.

— Oh! il n'était pas de Fléchières...

Il était bien trop vieux... Ça devait être quelque petit voyou échappé de Paris.

— En effet...

— Il était défilé comme un écureuil...

Lorsque je le rencontrais, j'avais toujours envie de lui administrer une correction.

Si ça n'avait été de l'instituteur qui l'avait pris en affection, je vous jure bien que je l'aurais empêché de rôder autour du château.

— Je suppose qu'il ne vient plus se frotter autour de vous.

— Pour cause... La Fanchette qui l'avait recueillie est venue à mourir...

Alors, l'instituteur l'a placé dans une ferme de Beauce...

A propos, Monsieur veut-il un autre verre de fine?

— Non, merci, mon ami...

Vous n'avez pas eu des ennuis au sujet de cette affaire de séquestration?

— Des ennuis! Monsieur ne peut pas s'en faire une idée...

J'ai déposé au moins dix fois devant le juge d'instruction...

Monsieur doit se rappeler que la comtesse avait pour ainsi dire blessé à mort son mari.

— Oui, il me semble...

Mes souvenirs sont si vagues!

— Puis, ça été la question de l'enfant...

— Un enfant?...

Ah! oui... je crois me rappeler... un enlèvement, n'est-ce pas?

— Un enlèvement dont on voulait me rendre complice.

— Bah?

— Le juge tenait absolument à ce que j'aie été de moitié dans le complot...

Or, j'étais justement à Fléchières ce soir-là.

— Mais M. de Praslong était à même de démontrer votre innocence?

— M. de Praslong a fui... après sa guérison...

Il a même oublié de payer le médecin de Fléchières qui l'avait soigné et de régler mes gages.

— C'était donc un sacrifiant?

— Monsieur a dit le mot...

Un sacrifiant de haute volée!...

Je ne l'aurais jamais cru...

Ah! il m'a bien trompé, celui-là.

— En somme, l'enlèvement est toujours resté mystérieux?...

— Tiens! s'exclama Felodias en détournant brusquement la conversation, qu'est-ce que je vois là?

d'un amateur dont l'intérêt est vivement sollicité.

— Si l'objet plaît à Monsieur, je serai enchanté de le lui offrir en souvenir de sa visite...

Mon maître a l'horreur de tous ces petits bibelots qui encombrant les pièces.

— Vous êtes trop aimable, mon ami...

Je me permettrai d'accepter votre offre, qui fera le plus grand plaisir à ma femme.

Il prit délicatement la bonbonnière, la fourra dans une poche de sa redingote, puis tendant un nouveau billet de cent francs au rustre:

— Voici.

— Je n'ose accepter...

Monsieur est vraiment trop généreux.

— Acceptez donc...

Je ne fais en somme que vous rembourser une faible partie de la valeur de l'objet.

Baptiste s'empara dévotement du billet en se confondant en remerciements.

Felodias crut le moment opportun de reprendre l'entretien.

Il affecta un ton évasif, et tout en se dirigeant vers la porte du salon:

— Alors, en somme, qu'est-ce qu'il est résulté de cet enlèvement?

— Rien.

— La police a été impuissante à découvrir l'enfant?

— La police! fit dédaigneusement Baptiste. Elle ne serait pas fichue de trouver de l'eau dans la rivière.

(A suivre)

toute la nuit. La seconde, de 8 à 9e grandeur, est inobservable à l'œil nu.  
La Lune est nouvelle le 4, pleine le 18; le premier quartier arrive le 10, le deuxième a lieu le 26.  
A. L.

## La Chaux-de-Fonds

**La Jeunesse socialiste.** — Une intéressante causerie a été faite à la «Jeunesse socialiste» sur l'évolution naturelle.

Jeudi prochain, causerie et discussion sur: «L'homme primitif».

**Concours de pêche.** — La Société des pêcheurs «La Gaule», à La Chaux-de-Fonds, organise pour le dimanche 6 juillet son deuxième concours de pêche. (Chacun sait que le premier a fort bien réussi).

Contrairement aux dispositions prises l'année dernière, tout participant au concours devra faire partie de la société la «Gaule». Tout amateur de pêche a donc intérêt à se faire inscrire au plus vite à ladite société, qui s'occupe activement, en dehors de la pêche, du repeuplement de notre belle et intéressante rivière, le Doubs.

Le caissier, chez lequel tout amateur peut s'inscrire, est M. Alexandre Moser, Paix 41.

Une assemblée, à laquelle tous les intéressés au concours sont conviés, aura lieu au Café Affolter, Parc 46, le jeudi 4 juillet, à huit heures du soir. A la même occasion, le règlement du concours sera communiqué.

**Mort subite dans la rue.** — Hier après-midi, vers trois heures, un vieillard de 77 ans, M. Isidor Courbet, s'est affaissé dans la rue de la Balance. Transporté aussitôt à l'infirmerie du poste de police. M. C. expira bientôt, malgré les soins qui lui furent prodigués.

**Les écrevisses au Doubs.** — Nous apprenons qu'aujourd'hui même, un certain nombre d'écrevisses seront déposées au Doubs, par les bons soins de la société la «Gaule». Ces écrevisses, reçues ce matin, ont été fournies par le sympathique et dévoué inspecteur général de la pêche M. Vouga.

Nul n'ignore que les écrevisses avaient complètement disparu du Doubs depuis plus de vingt-cinq ans. Il est à espérer que les jeunes sujets reçus prospéreront et auront de nombreux descendants pour le grand plaisir des amateurs.  
Dr A. B.

**Le retour de l'«Ancienne».** — Les gymnastes de l'«Ancienne» qui ont participé au concours de Monthey ont fait hier soir leur rentrée triomphale à La Chaux-de-Fonds.

C'est, précédée de la musique «Les Armes-Réunies», escortée des bannières de nos sociétés locales et de nombreux amis que l'«Ancienne» s'est rendue à son local, brasserie de la Serre, où avait lieu une réception des plus chaleureuses.

**A l'Exposition de Gand.** — Par le «Moniteur belge» nous apprenons que la maison d'horlogerie «Les Fils de Jacques Meyer» de La Chaux-de-Fonds et Bruxelles, a été mise hors concours. L'un des chefs, M. Marcel Meyer, a été nommé membre du jury. C'est un nouveau succès pour la Suisse, et nous ne pouvons que féliciter ces messieurs dont l'exposition fait merveille tout particulièrement en montres-bracelets dont l'une de 5 1/2 lignes.

**Nouvelle baisse des prix du café.** — La maison spéciale pour les cafés «Mercure» a réduit les prix du café de nouveau sur toutes les qualités de 10 à 20 centimes par demi-kilo, et a fixé les prix minima à partir du 1er juillet comme suit:

Café vert, 1 fr. le 1/2 kg. (jusqu'ici 1 fr. 10). Café torréfié, 1 fr. 20 le 1/2 kg., (jusqu'ici 1 fr. 30).

**A propos d'une rixe.** — Il paraît que ce serait H... qui frappa le premier au

cours de la rixe que nous avons relatée hier.  
L'état du blessé est satisfaisant.

## Conseil général

de la Commune de la Chaux-de-Fonds

Séance du 30 juin 1913 à l'Hôtel communal. Présidence de M. le Dr de Speyr, prés.

M. le président lit une lettre de remerciements du Comité d'organisation des fêtes de tir et de musique, puis on aborde l'ordre du jour.

**Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour la construction d'une vespasienne à l'angle Nord-Est de la cour du Collège de la Charrière:**

Le crédit de fr. 2000 est voté à l'unanimité.

**Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de ratification d'une convention relative à l'entrée du canal de fuite de l'Usine primaire du Plan de l'Eau dans l'aqueduc des eaux motrices de l'usine hydraulique des Molliaux:**

La demande est accordée à l'unanimité et le Conseil communal reçoit pleins pouvoirs pour passer l'acte authentique, après que Paul Graber ait fait remarquer qu'il paraît curieux qu'on demande la ratification du Conseil général, alors que tous les travaux sont effectués depuis longtemps.

**Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour la réfection du pavage de la rue de la Balance:**

Le nouveau pavage sera fait en pierre siliceuse très dure (quartz sandstein), pierre qu'on emploie exclusivement dans certaines grandes villes pour paver les rues les plus fréquentées. La Compagnie du tramway contribuera pour une somme de 1200 francs aux frais qui s'élèvent à 11,500 francs. Le crédit est accordé à l'unanimité contre une voix.

**Rapport du Conseil communal concernant la motion de MM. E.-P. Graber et consorts au sujet des citoyens en retard dans le paiement de leurs impôts:**

Justin Stauffer, directeur des finances rapporte. Cette question des arriérés dans le paiement de l'impôt a préoccupé dès longtemps l'autorité communale et en 1889, pour essayer de remédier à la situation on a créé les timbres-impôts. Chose curieuse, à La Chaux-de-Fonds, le pour cent des contribuables (28%) poursuivis pour non-paiement de leurs impôts est double de celui du Locle (13%), mais se rapproche de celui de Neuchâtel (23%). Cela tient probablement au fait que dans une plus grande localité on se connaît moins et aussi au fait que le mouvement de population est très intense dans notre ville. Cependant, la situation est anormale.

Il est des contribuables qui sont dignes de toute l'attention et de toute la bienveillance des autorités, dit le rapporteur; car il leur est impossible de payer leur «du». Il faut examiner chaque cas pour lui-même, et toute mesure d'ensemble est injuste. Le rapport conclut à la création d'une instance neutre, indépendante du C. C., qui est juge et partie en matière d'imposition communale, et il propose la nomination d'une commission de 5 membres choisie parmi les conseillers généraux, commission qui cherchera à réduire le nombre des arriérés.

M. Henri Waegeli trouve cette proposition quelque peu étrange et demande son renvoi pour pouvoir y réfléchir.

A. Sandoz est heureux de la nomination de cette commission, il a toujours pensé

qu'il était injuste de condamner les contribuables sans les entendre; d'autre part, devant une commission neutre on ira plus volontiers s'expliquer.

P. Graber: Il y a des citoyens qui auraient pu et dû payer, et en ce qui concerne cette catégorie, les anciennes autorités communales ont laissé traîner les choses; mais il y a des contribuables qui ne peuvent pas et par conséquent qui ne doivent pas payer. Peut-on demander au C. C. surchargé de besogne de mettre au net la situation des arriérés? — Non; notre camarade combat la proposition Waegeli.

A. M. Colomb la proposition plaît au premier abord, mais il y a le point de vue juridique qui n'est pas élucidé.

Suivant M. Colomb, Walther Biolley a prêché jadis la grève des impôts et a créé ainsi de la mauvaise volonté. Notre grand avocat (1 m. 85), appelle les impôts une «dette d'honneur» et réclame dans tous les cas la preuve juridique, par l'huissier, de l'incapacité de payer.

P. Graber: Si l'on veut laisser aux juristes le temps de se mettre d'accord sur la légalité ou l'illégalité de la commission projetée, autant enterrer la question tout de suite. D'autre part, si on a réellement prêché jadis la grève des impôts, c'est qu'il y a eu une raison: on a trop serré les petits. Ce n'est pas le besoin d'argent qui pousse la fraction socialiste à régler cette question, c'est le besoin de justice.

H. Waegeli: A constater la chaleur agressive dont a fait preuve M. Graber, on ne peut se défendre d'une certaine méfiance, c'est moins au nom de l'équité qu'au nom de la politique qu'on réclame.

Fritz Eymann est surpris que M. Waegeli parle d'indignité à propos des arriérés d'impôts. M. Waegeli englobe-t-il dans les indignes les bourgeois qui font la grève de l'impôt et qui sont presque le 100 pour cent. C'est vous, dit notre camarade aux radicaux, qui avez fait de cette question une question politique, pour ménager les électeurs.

M. Colomb rayonne, il vient de découvrir que c'est là un moyen détourné d'abolir l'alinéa 5 de l'art. 20 de la loi sur les communes! Il annonce qu'il joue, pour une fois, cartes sur table et s'écrie mélodramatiquement: «MM. servez l'atout!»

Maurice Maire répondant à G. Dubois, explique que cette commission aura à se prononcer seulement sur les cas des contribuables arriérés, ce n'est pas une commission permanente. Il rappelle à M. Colomb que beaucoup de citoyens sont injustement privés d'un droit que leur garantit la Constitution fédérale.

P. Graber a admiré le geste dramatique de M. Colomb, mais ce geste ne rime à rien; les socialistes ont toujours, très ouvertement, combattu l'art. 20.

M. P.-C. Jeanneret ne s'oppose pas à la nomination de cette commission, mais il craint qu'elle ait trop de travail; il a calculé qu'elle devra siéger 220 soirs, c'est effrayant!

M. A. Munger demande le renvoi du rapport à une commission.

Aug. Lalive croit que ces messieurs cherchent à embrouiller une question très simple. D'autre part, les bourgeois ne doivent pas trop se fâcher quand on leur dit qu'ils volent le fisc. Cela est évident. M. Calame a déclaré récemment que 500,000,000 de fortune échappaient au fisc dans notre canton.

Paul Staehli pense que le travail de la commission qu'on veut instituer pourra être excellent; il mettra en relief les imperfections de la loi d'impôt actuelle. Il comprend que beaucoup d'ouvriers, trop taxés, soient découragés.

Par 17 voix contre 11, la proposition de renvoi du rapport à une commission d'exa-

men est écartée. Puis l'arrêté du Conseil communal est adopté par 19 voix contre 5, après qu'il ait été spécifié que la commission ne s'occupera que des contribuables qui étaient arriérés au 31 décembre 1912.

**Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de fr. 3000 pour la construction d'un petit bâtiment à l'usage de vespasienne dans la partie Nord du cimetière:**

Crédit voté sans opposition.

**Interpellation de MM. le Dr de Speyr et Henri Waegeli, demandant au Conseil communal quelles démarches il compte faire pour obtenir les améliorations possibles dans les horaires de chemins de fer intéressant notre ville.**

M. A. Munger préside pendant que M. de Speyr développe son interpellation. Notre ville, isolée par son altitude et par son éloignement des grandes voies de communication, est en outre très mal servie par les horaires. Celui de cet été est plus mauvais encore que les précédents, et cet état de choses nuit au commerce et à l'industrie de la région. Nos autorités, d'accord avec celles du Locle et de Saint-Imier, devraient tenter toutes les démarches possibles pour arriver à une amélioration.

M. H. Waegeli appuie vigoureusement son collègue.

Armand Sandoz remarque que l'horaire du Ponts-Sagne est très défavorable aux ouvriers qui viennent travailler à La Chaux-de-Fonds.

Paul Beynon recommande de ne pas négliger la ligne de Besançon, dans les réclamations.

Le Conseil communal accepte l'interpellation et fera les démarches nécessaires.

Après la séance, le bureau a composé la commission sus-mentionnée comme suit: MM. Dr Monnier, Léon Muller et nos camarades Armand Sandoz, Paul Beynon et Aug. Lalive.

## Dernière heure

**Formidable incendie à Constantinople**

CONSTANTINOPLE, 1er juillet. — Un incendie a détruit dans une maison voisine du konak de Talaat bey, habitée par des réfugiés; le feu se propagea rapidement.

Le konak a été détruit, on évalue le nombre des maisons incendiées à 300.

La Sublime Porte a été préservée.

**La chaleur gagne**

NEW-YORK, 1er juillet. — La vague de chaleur signalée, venant de l'ouest, gagne progressivement le littoral de l'Atlantique.

A Chicago, quarante-deux personnes sont mortes d'insolation pendant ces trois derniers jours.

**Les hostilités balkaniques**

ATHENES, 1er juillet. — Une note officielle dit qu'à la suite de l'attaque sur toute la ligne, sans déclaration de guerre de la part des Bulgares, le gouvernement d'Athènes a invité les troupes bulgares de Salonique à rendre les armes dans le délai d'une heure.

SALONIQUE, 1er juillet. — L'occupation de l'église Ste-Sophie que détenaient les Bulgares a donné lieu à des combats sanglants. Les Bulgares du boulevard Hamidieh et de Ste-Sophie se sont rendus.

BELGRADE, 1er juillet. — D'après les dernières nouvelles du quartier général d'Uskub, les Bulgares ont commencé l'attaque générale de toute la ligne occupée par les Serbes. Ceux-ci auraient refoulé les Bulgares, avec des pertes sérieuses.

**La prévision du temps**

Température normale. Bise. Peu nuageux.

MERCREDI

2

Juillet

# PROMOTIONS

A partir de Mercredi 2 Juillet, nous mettrons en vente

# 900 COSTUMES

Toutes les mamans désireuses de bien habiller et avec peu de frais leurs Enfants voudront profiter de cette occasion offerte par notre

## LIQUIDATION GÉNÉRALE

autorisée par la Préfecture

A LA CITÉ OUVRIÈRE LA CHAUX-DE-FONDS A LA BELLE JARDINIÈRE

tout notre stock de COSTUMES ENFANTS et JEUNES GENS, tissus laine et lavables, envlr.

que nous abandonnerons à des prix inouïs de bon marché.

**Nouvelle**

## Baisse des prix du café

sur toutes les qualités de 10 à 20 cts. par demi-kilo  
à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1913. Ue-2770-B 1696

### Maison spéciale pour les Cafés

# „MERCURE“

CHOCOLATS SUISSES ET DENRÉES COLONIALES

**CAFÉ-RESTAURANT NATIONAL**  
11, Rue de l'Industrie, 11 1717

Tous les **Mercredis soir**  
**TRIPES** à la mode de Florence, à l'emporter.

Tous les **Samedis soir**  
Buseccha à la Milanaise à l'emporter.

Petits Soupers sur commande.

Se recommande, César Mazzoni.

**A LA HAVANE**  
EDWIN MULLER  
10 RUE NEUVE 10

Spécialités recommandées :

**START**, cigare léger, 25 cent.  
**SERENA**, extra 30 »  
**VERA CRUZ** (Mexic.), 30 »

(Le paquet de 10 pièces) 1716

Les essayer, c'est les adopter!

## INSTITUT D'OPTIQUE

**Edmond BREGUET, Spécialiste**

LA CHAUX-DE-FONDS, Rue de la Serre 4

Verres correcteurs pour toutes les vues défectueuses - Consultations tous les jours

Immense choix de Jumelles pour Touristes  
à des prix extra-bon marché 1588

### Un Camp du Salut au Locle

## Soirée d'inauguration mardi 1<sup>er</sup> juillet à 8 h.

Ce camp du Salut sous une vaste tente pouvant contenir 1200 personnes, durera trois semaines. Il sera dirigé par le Lieutenant-Colonel Peyron, accompagné du Major Spennel et de plusieurs Officiers.

**Programme du Camp du Salut :**

Tous les jours sous la tente :

De 9 à 10 h., chant, prière, étude de l'Evangile.  
De 3 à 4 h., conseil sur un sujet social, moral ou religieux.  
De 8 à 10 h., réunion de Réveil et de Salut.

Invitation cordiale à tous. **Entrée gratuite.**

Office des Faillites de La Chaux-de-Fonds

## Vente d'Immeubles

Aucune offre n'ayant été faite à la séance d'enchères du 19 Mai 1913; les immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession répuée de CONRAD MUNZ, quand vivait maître charpentier à La Chaux-de-Fonds, seront réexposés en vente, par voie d'enchères publiques, le **Lundi 7 Juillet 1913** dès 2 heures après-midi, à l'Hôtel Judiciaire de La Chaux-de-Fonds, salle d'audience des Prud'hommes, savoir :

**Cadastre de La Chaux-de-Fonds.**  
Article 5200, rue de la Paix, plan folio 24 N° 300, 301, 302 et 303, bâtiment, dépendances de six cent douze mètres carrés.

**Cadastre des Eplatures.**  
Article 643, plan folio 3 N° 38, rue du Temple Allemand, place à bâtir de huit cent soixante six mètres carrés.

Article 644, plan folio 3 N° 39, Rue du Temple Allemand, place à bâtir de mille soixante six mètres carrés.

La maison construite sur l'article 5200 du cadastre porte le N° 109 de la rue de la Paix.

Les désignations plus complètes ainsi que les servitudes grevant les immeubles ci-dessus désignés, peuvent être consultées à l'Office chargé de la vente où les conditions seront déposées à la disposition de qui de droit dix jours avant celui de l'enchère et où tous renseignements peuvent être obtenus.

La vente sera définitive et l'adjudication donnée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Donné pour deux insertions dans *La Sentinelle*.  
La Chaux-de-Fonds, le 24 Juin 1913.

OFFICE DES FAILLITES  
Le Préposé, 1688  
Charles Denni, substitut.

## Au Bon Mobilier

Léopold-Robert 68 **Edmond MEYER** Léopold-Robert 68

Lits complets, depuis fr. 100 | Divans moquette, dep. fr. 85  
Chaises » » 5 | Armoires à glace, » » 135

Notre  
**Poli-cuivre**

est sans pareil pour le nettoyage des métaux, batterie de cuisine, instruments de musique, etc. Paquets à 30 centimes pour un litre. 1435  
Droguerie Neuchâtoise. Perrochet & Cie, 4, rue du Premier-Mars 4.

**A louer** pour le 30 Octobre, logement au 4<sup>e</sup> étage de 4 chambres, cuisine et dépendances, gaz et électricité installés. A proximité de la place du marché. Prix fr. 48.— par mois. H-21465-C 1516  
S'adresser à Haenstein & Vogler.

**Machines à arrondir** tours à pivoter, fraises. — Facilités de paiement. 675  
**G. BAHON**, Jardinets 5 (Grenier).

## Au Bon Mobilier

Rue Léopold-Robert 68 1719

# Grande Vente de Divans

depuis 85 à 210 fr.

Société Coopérative de Consommation  
du District du Locle

## ASSEMBLÉE générale extraordinaire

le Mercredi 2 Juillet 1913, à 8<sup>1/4</sup> heures du soir

### au local de la Croix-Bleue

Ordre du jour très important

Les dames sont invitées à y assister nombreuses. — Il ne sera pas fait d'autre convocation.

1684 **Conseil d'Administration.**

## Articles de touristes

Sacs-touriste, Réchauds en aluminium  
Flacons, Gourdes, Gobelets, etc.

**Piolets, Lanternes, Grampons**  
Cartes du Bureau topographique

**LIBRAIRIE DE LA COOPÉRATIVE DES SYNDICATS**  
Rue Léopold-Robert 43 1685

Boucherie-Charcuterie

## ED. SCHNEIDER

Soleil 4

Grand choix de

### Lapins frais

à Fr. 1.20 le demi-kilo

Excellentes

### TRIPES cuites

à 80 cent. le demi-kilo

### Graisse de Bœuf

fondue 1704  
à 50 cent. le demi-kilo

Se recommande.

## Magasin de Meubles

**CH. GOGLER**

A LA MAISON MODERNE

La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 14, Rue des Endroits 1573  
Rue du Parc 9-ter

**Mobilier en noyer poli. Occasion de suite.** — Composé : 1 lit 2 places noyer poli, 1 sommier 42 ressorts, 1 trois coins, 1 bon matelas crin animal, 1 divet éredon, 1 traversin, 2 bons oreillers, 1 magnifique divan moquette 3 coussins, 1 lavabo noyer poli 5 tiroirs, dessus marbre et glace, 1 grande table noyer poli, 1 table de nuit, dessus marbre, 1 régulateur garanti 1 année, sonnerie cathédrale, 6 chaises à dossier ; au prix incroyable de **475 Fr.** Meubles garantis neufs. — S'adresser **Salle des ventes**, rue St-Pierre 14, Chaux-de-Fonds. — Seul Magasin ne vendant que des Occasions neufs. 1697

**Ouvriers! Entrez dans le Club touriste international Die Naturfreunde**

Pour plus de détails, adressez-vous tous les vendredis soir, après 9 heures, au local, Café des Alpes, rue St-Pierre. 910

## Coutellerie Glauser

Rue Jaquet-Droz 13

LA CHAUX-DE-FONDS

AIGUISAGE et RÉPARATIONS

Travail soigné 1037

**Régulateurs.** Le plus grand choix de la contrée ; nouveaux cabinets ; sonneries cathédrale, dernières nouveautés ; livrés huilés et repassés avec garantie sérieuse. Prix sans concurrence. Facilités de paiements. — Demandez le nouveau catalogue au **Magasin Continental**, rue Neuve 2, au 1<sup>er</sup> étage. 951

En boîtes de 250 et 500 gr.  
dans toutes les bonnes épiceries

## Nouilles ménagères

de

# Ste - Appoline

excellentes pour régimes

**H. BUCHS**

Fabr. de Pâtes alimentaires  
Ste-Appoline et Fribourg.

## Jeune Employé

On demande un jeune employé connaissant la langue allemande si possible, pour un bureau de la place. Adresser offres, avec références et prétentions, par écrit sous **C. G. D.** au bureau de «LA SENTINELLE». 10001

**Voulez-vous vous instruire, vous amuser ?** Prenez un abonnement à la Bibliothèque circulante de **P. Gostely-Seiter**, rue **Fritz-Courvoisier 5**. Environ 3000 vol., tous genres de littérature. — Catalogue gratuit. — Prix très modérés. 747

## PRÉSERVATIFS

Moyens pour éviter les grandes familles et pour l'hygiène sexuelle. S'adresser à **Régénération**, rue du Nord 41, au 2<sup>e</sup> étage à gauche. 561

**Etat-civil de La Chaux-de-Fonds**  
Du 30 Juin 1913

**Naissances.** — Jeanmaire-dit-Quartier Madeleine-Yvonne, fille de Henri-Albert, agriculteur et de Juliette Elvina née Vuille-dit-Bille, Neuchâtoise et Bernoise. — Joly Bluet-Emma, fille de Ariste-Justin, remonteuse et de Louise-Aline née Jobin, Bernoise. — Brossard Yvonne-Yolande Juliette, fille de Victor-Adolphe, boîtier et de Joséphine-Julia née Bilat, Bernoise. — Leuthold Georges-Camille fils de Paul-Alexandre, boîtier et de Irma née Dubois-dit-Bonclaud, Argovien. — Perret-Gentil Solange-Bluette, fille de Charles-Adrien, monteuse et de Méline née Weiss, Neuchâtoise

**Décès.** — Incinéré à La Chaux-de-Fonds : Schönholzer Jean-Louis, fils de Johannes et de Charlotte-Caroline née Schilt, Thurgovien né le 30 janvier 1876 1408. Robert-Nicoud née Perrenoud Marie-Elvina, épouse de Ulysse-Henri, en 2<sup>e</sup> noces, Neuchâtoise, née le 19 Juin 1861.

**Etat-civil du Locle**  
Du 30 Juin 1913

**Naissances.** — Maurice-Arnold, fils de Armand-Sylvain Frodevaux, remonteuse et de Sophie-Elise née Duvoisin, Bernoise. — Edouard-Henri, fils de Charles-Edouard Dubois, horloger et de Lucie-Esther née von Känel, Neuchâtoise.

# PROMOTIONS

## Articles pour Jeunes Gens et Garçonnetts

**COMPLETS-COUTILS**  
façons nouvelles, choix immense

**PANTALONS ET BLOUSES**  
drap et coutil

**CHAPEAUX DE PAILLE**

**CHAPEAUX PIQUÉS DRAP**

**CHAPEAUX TOILE**

**COLS - CRAVATES**

**LAVALIÈRES**

**CHEMISES**

**CHEMISETTES**

**CHAUSSETTES** 1720



# A L'ABEILLE

(Vis-à-vis de la Nouvelle Poste) **La Chaux-de-Fonds**

Notre rayon spécial de 1870

# DEUIL

tient à la disposition de nos clientes un assortiment toujours complet dans toutes les tailles, tous les prix et tous les genres de

## Robes, Costumes, Blouses, Jupes

Sur demande, ces articles sont soumis à choix et peuvent être essayés à domicile par des couturières spécialistes. — Les retouches sont faites dans les douze heures.

# AU PROGRÈS

Téléphone 6.95